

LAPOUYADE (33). Grâce aux poubelles des autres, les habitants du village girondin où se trouve la plus grande décharge d'ordures ménagères du Sud-Ouest ne payent presque plus d'impôts locaux

Sous les poubelles, les euros

Thierry Magnol



Le centre d'enfouissement. Plus de 430 000 tonnes de déchets peuvent être traités par an PHOTO LAURENT THELLET

Pendant des années, Lapouyade, situé au nord de la Gironde, est resté un paisible village de 430 âmes. On y vivait en paix, loin du bruit de la ville. Lorsqu'on voulait voir du monde ou assister à un spectacle, une demi-heure suffisait pour se rendre à Libourne ou à Bordeaux. Le reste du temps, les habitants profitaient du calme de cet endroit entouré de bois et de champs. Ils n'étaient jamais dérangés, pas même par les touristes car, à plus de cinquante kilomètres à la ronde, personne ou presque ne connaissait l'existence de ce petit bourg sans histoire, sans château, sans musée et sans plage.

Tout changea à partir de 1995, lorsque la société Onyx décida d'ouvrir, sur le territoire de la commune, un centre d'enfouissement technique (CET), autrement dit une décharge d'ordures ménagères. Et pas n'importe quelle décharge puisqu'il s'agit de la plus importante du Sud-Ouest. L'implantation de cette structure à quelques encablures du bourg suscita immédiatement un grand émoi. Protestations et pétitions diverses se multiplièrent sans succès.

Un modèle du genre. Il fallut donc se résigner à voir passer des camions chargés de déchets sur des petites routes inappropriées. Il fallut aussi admettre une célébrité dont les Lapouyadais se seraient bien passés. Aujourd'hui, leur village est connu comme étant la poubelle de la région, ce qui, en termes d'image, n'est pas très flatteur. Mais, la force de l'habitude aidant, ils finirent par accepter cette situation. Même si quelques récalcitrants continuaient de demander avec force la fermeture de la décharge, la plupart des citoyens admettaient que les nuisances n'étaient pas aussi terribles qu'ils l'avaient imaginé. Il est vrai qu'Onyx, rebaptisé depuis Véolia Environnement, avait mis le paquet pour

nauséabondés et est équipé d'un système de récupération du biogaz qui permet de produire 14 000 MWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation de 1 000 foyers. Par ailleurs, Véolia finance en grande partie l'aménagement routier qui permettra bientôt de relier directement la décharge à la Nationale 10.

Moins 85 % d'impôts directs. Le village était donc en passe de retrouver son calme ancestral lorsque plusieurs événements déclenchèrent une nouvelle agitation. D'abord, la capacité du centre fut portée par arrêté préfectoral de 250 000 à 430 000 tonnes par an. Ensuite, on annonça que 65 000 tonnes de déchets en provenance du Pays basque seraient traitées à La-

déchets de toute la région et de continuer à payer au prix fort la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Mais cette taxe perçue par le Syndicat intercommunal est incompressible. Alors, Hélène Estrade, maire de Lapouyade, eut une autre idée, supprimer purement et simplement les impôts locaux. « Mais on m'a dit que ce n'était pas possible, raconte-t-elle. Il est nécessaire d'avoir un produit fiscal, même symbolique. C'est ce que nous avons fait. »

Ainsi, lors du dernier conseil municipal, les élus décidèrent de baisser d'un coup d'un seul les contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe professionnelle) de 85 % pour les faire passer de 100 000 euros en 2005 à 13 500 en 2006, ce qui

l'assainissement est en cours, une bibliothèque équipée d'un point multimédia gratuit a vu le jour, l'agence postale a pu être sauvée grâce à un financement communal et le bourg est en plein réaménagement.

« La poubelle de la région »

Comment de telles dépenses sont-elles possibles sans impôts et sans emprunts ? La réponse est simple : grâce à l'argent des ordures ménagères. Depuis plusieurs années déjà, Véolia verse une redevance à la commune pour chaque tonne de déchets qui rentre dans le CET, et cette redevance a été révisée récemment. « Madame Estrade est venue me voir pour me dire : "Notre village passe pour la poubelle de la région et il serait bien

une forme de manque à gagner et d'atteinte à l'image. C'est dans cet esprit que se place notre contribution dont le montant vient effectivement d'être revu à la hausse. »

Par crainte de provoquer la jalousie des communes voisines, Hélène Estrade préfère ne pas dévoiler le montant de cette redevance. Mais, selon nos sources, elle avoisine la limite fixée par la loi, soit 3 euros par tonne de déchets entrant dans le centre. C'est donc un joli pactole de 800 000 à 950 000 euros qui entre dans les caisses de la commune et qui permet d'alléger la charge fiscale des administrés, même si cela ne les exonère toujours pas de la taxe sur les ordures ménagères. Des ordures qui, soit précisé en passant, partent d'abord au centre de tri de Saint-Denis-de-Pile, situé à une quinzaine de kilomètres avant de revenir à Lapouyade en semi-remorque.

Autorisation jusqu'en 2015.

Autre paradoxe de cette histoire, Hélène Estrade, élue en 2001, était à l'origine opposée au centre d'enfouissement. « C'est vrai, confesse-t-elle, je n'étais pas favorable à ce projet. A l'époque, ça ne m'a pas réjoui. Mais, maintenant qu'il est là, il faut faire avec. Autant en profiter et en faire profiter les habitants. En tant que maire, je m'emploie à en tirer le maximum d'avantages financiers et je n'ai pas pour autant l'impression de vendre mon âme. »

Pas question cependant de profiter de cette manne pour engager des dépenses superflues. Aucun projet pharaonique ne figure au programme de la municipalité, qui sait cette situation provisoire. L'autorisation d'ouverture du CET expirera en 2015 et personne pour l'heure ne sait ce qui se passera après. Hélène Estrade assure ne rêver que d'une chose : « Retrouver un village calme et serein où il fait bon vivre. »